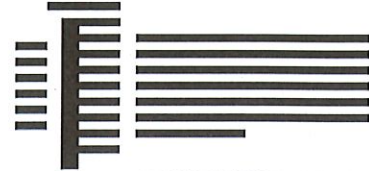




RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ARCHITECTURE NANCY

Décision de composition du Comité de sélection Nancy 2025_MCF_catégorie 1_STA

Nancy, le 13 mars 2025

VU le code de l'Éducation, notamment ses articles L 952-6 et L 952-6-1 ;

VU la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, et notamment ses articles 60 et 62 ;

VU le décret n°2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

VU le décret n°2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier au corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;

VU le décret n° 2018-109 du 15 février 2018 relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture ;

VU le décret n°2023-709 du 1^{er} août 2023 modifiant le statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;

VU l'arrêté du 24 avril 2018 fixant la liste des corps de fonctionnaires assimilés aux professeurs et aux maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;

VU l'arrêté du 24 avril 2018 relatif aux champs disciplinaires ;

VU l'arrêté du 2 novembre 2018 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des comités de sélection chargés du recrutement des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;

VU la note DGP/SA/SDESRA du ministre de la Culture du 28 septembre 2020 sur la campagne de recrutement des enseignants-chercheurs et l'organisation des comités de sélection pour le recrutement des professeurs et maîtres de conférences au sein des ENSA et ENSAP.



La Directrice de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, Gaëlle PERRAUDIN, après avis favorable du Comité Pédagogique et Scientifique restreint du 6 mars 2025.

DÉCIDE

que le Comité de sélection (CDS) Nancy 2025_MCF_catégorie 1_STA est composé des membres suivants :

Prénom NOM	Etablissement	Champ	Observations
Laëtitia CAUTERO	ENSA Nancy	ATR	
Marc DE FOUQUET	ENSA Nancy	STA	Vice-Président
Benjamin DUBREU	ENSA Strasbourg	STA	
Cécile FRIES	ENSA Nancy	SHSA	
Damien HANSER	ENSA Nancy	STA	
Delphine JULLIEN	LMGC Montpellier	STA	
Karine LAPRAY	ENSA Lyon	STA	
Antonella MASTRORILLI	ENSA Lille	STA	Présidente
Caroline SIMON	ENSTIB	STA	
Rémi ROUYER	ENSA Nancy	TPCAU	

La Directrice



Gaëlle PERRAUDIN